

1806

Janvier 1806

Monseigneur



il est de mon devoir de vous instruire exactement de tout ce
que je puis recueillir sur la fausseté de la dénonciation de
l'existence de cet ancien évêque de St pol de Leon. tous les détails
qui me reviennent, tous ceux que m'a le préfet recueillis. le réunisseur
a prouvé que le dénonciateur s'est trompé d'une manière qu'il
aura de la peine à justifier.
m'a le préfet m'a communiqué le matin une lettre du maire
de St pol de Leon, qui a employé tous les moyens de police les
plus actifs pour l'arrêter. si cette dénonciation avait quelque
fondement, il lui manderait qu'il a la certitude de la fausseté
de cette nouvelle et qu'il lui garantit que tout est paisible
dans toute cette partie du dpt.
m'a le préfet a écrit au Conseil d'Etat, et lui rend

Compte de l'esprit qui anime le d^{it} et de la position où
il est, que la nouvelle de l'arrivée de moi de la marche dans
son ancien diocèse ait dénuée de tout fondement. il lui déclare
que les prêtres Constitutionnels ne sont persécutés nulle part,
qu'il ne pense pas que l'on ait voulu présenter comme des
Constitutionnels persécutés trois mauvais sujets dont deux
l'avaient été avant mon arrivée dans le diocèse, l'un avait
été destitué. ~~De sa~~ place de Commissaire du pouvoir
exécutif à cause de son affreuse immoralité (le flic de la rue)
l'autre nommé ~~passé~~ a été condamné comme exorc par
un jugement du tribunal de police Correctionnel, le troisième
qui ~~avait~~ ^{seul} successivement
divorcé et qui est accusé d'une manière scandaleuse avec trois femmes
le divorce. ~~Je vous observerai~~, Monseigneur, que le préfet
auquel j'avais parlé de ma résolution d'interdire le
dernier à son que je l'avais exécuté, mais je ne lui
en ai fait encore parole que voyant la marche des dénonciations
j'ai cru prudent d'attendre que le ~~gouvernement~~ ^{gouvernement} de la pa-
triarque fut instruit et que j'eusse pu vous
informer des motifs, qui avaient déterminé l'interdiction.

Monseigneur, rend une justice éclatante au
bon esprit du clergé et je vous assure que les prêtres
de moi de la marche dans son ancien diocèse ne le changent
pas. Je vous même pourrais vous garantir qu'il n'est au pouvoir
de personne d'atteindre les sentiments que l'on a eus à sa
majesté temporelle et moi. le clergé de mon diocèse n'avait
pas besoin d'être excité à le faire venir et servir, dans
toutes les parties du d^{it}, mais enfin j'en ai acquiescé le devoir
de ma place et de mes sentiments pour la majesté
et je le remplirai toujours avec dévouement.
~~mais~~ je vous l'avoue, Monseigneur, il faut que mon
cœur soit bien pénétré de l'idée qu'un évêque ne doit
provoquer opia la dernière extrémité, des mesures
rigoureuses, contre ceux
au reste, Monseigneur, je vous dirai que le nommé
le veil prêtre que ^{ancien Constitutionnel} j'ai annoncé avoir interdit, est
venu la maison me faire l'avou de ses fautes et me conjurer
d'accueillir son repentir. je lui ai reçu avec bonté, il a des
travaux, cette considération m'a porté à l'indulgence, il
s'est soumis à tout le que j'ai pu lui imposer, je le place
auprès d'un curé le plus distingué de mon diocèse qui s'en
est chargé avec la plus touchante charité. Certain
Monseigneur, que les Constitutionnels sont persécutés.

je vous assure qu'ils sentent qu'un gouvernement comme
ma patrie les dirige et que l'ordre qui régnait jadis
avait disparu. Le rétablissement de l'ordre et puisque
les dénonciateurs me force à venir parler de moi
je dois pouvoir vous dire que j'ai attaché quelque
de l'intérêt, de la confiance et de l'affection à
mon autorité. m

~~Ces deux lettres ont été lues par le
général et les officiers de la garnison.
Il y avait beaucoup de monde.
Le général a dit que c'était une
bonne lettre et qu'il était très
content.~~

(The following text is written upside down and is largely illegible due to extreme fading and bleed-through from the reverse side.)